

PRO JUSTITIA

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

516867/2019 13-12-2019

Notice CH.60.L2.011647/2019

POLICE JUDICIAIRE FEDERALE ARR
JUD CHARLEROI - 6579
RCCU

Avenue Emile Rousseaux,38 6001 Marcinelle (T) +3271291322 (F) +3222068654 (Email) Autre: ECASE CH-2019-8151 - POLICE JUDICIAIRE FEDERALE ARR JUD CHARLEROI RCCU

pjf.cha.rccu@police.belgium.eu

Destinataire(s)

PARQUET PR CHARLEROI - Mme DUTRIFOY

POLICE JUDICIAIRE FEDERALE ARR JUD CHARLEROI - copie Unité (BJ) (copie)

DCA HAINAUT - SICAD - CIA - Par voie électronique (copie)

ZP AISEAU-PRESLES/CHATELET/FARCIENNES - VANHEULE (copie)

Objet du PV

Analyse de deux GSM appartenant à DENGUR Mustafa et un GSM appartenant à OZGUR

Mustafa

Fait(s)

PV n° 516867/2019 Notice CH.60.L2.011647/2019 (T) +3271291322 - (F) +3222068654

Avenue Emile Rousseaux, 38 - 6001 Marcinelle

PRO JUSTITIA

Le vendredi 13-12-2019 à 10h30, Nous, **BASTIN** FRANK, enquêteur, Officier de Police Judiciaire.

Information

Dans le cadre de notre mission d'appui aux autres services de police et suite au dossier, mieux identifié en marge du présent, procédons à l'analyse du matériel informatique saisi.

Ce matériel nous est déposé par la zone de police de Châtelet.

Recherche demandée

Les enquêteurs en charge du dossier, nous demandent d'extraire les données présentes dans les téléphones mobiles mieux décrits ci-après.

Les rapports d'extraction sont édités sous <u>plusieurs formats</u>, à savoir les formats *Excel* (xls ou xlsx, plus efficace pour le tri des données), PDF (format universel, mise en page plus soignée), HTML (navigable, manipulation plus aisée des éléments "fichiers"), éventuellement Extended XML (pour encodage éventuel dans Mercure) et KMZ (permet, sous réserve d'une connexion Internet, la visualisation de coordonnées géographiques dans Google Earth); ces différents fichiers contiennent donc des données identiques, présentées sous des formes différentes, selon l'utilisation souhaitée

D'autre part, en fonction des modèles analysés, diverses méthodes (logique backup, logique agent, physique, etc) ou des appareillages différents (XRY, Ufed, ou autres) peuvent être utilisés; ces divers processus peuvent présenter des données redondantes, mais restent complémentaires. Nous attirons l'attention des enquêteurs que les chiffres récapitulatifs repris dans les résumés d'extraction sont donnés à titre indicatif; seul une analyse plus en détail, permettra de déterminer le nombre réel d'item dans chaque catégorie (fonction des fichiers dupliqués, effacés, actifs,...).

Concernant les géolocalisations, il est important de comprendre que toutes les positions relevées ne signifient pas que l'appareil était présent à l'endroit désigné ; en effet certaines sont liées à des fichiers multimédia pouvant provenir d'un autre appareil, d'internet, etc; d'autres sont interpolées, c'est-à-dire qu'elles correspondent à des positions liées à des appareils (imprimantes wifi, router, etc) connus pour être liés à ces positions. En résumé les géolocalisations doivent être catégorisées et traitées en regard de leur provenance.

Extraction des données d'un téléphone mobile (Item eCase 01)

Description du matériel :

Propriété de

OZGUR Mustafa

Marque Modèle

HUAWEL : P30

Numéro IMFI

860221047451282

Code Verrou

(fourni - correct)

Emetteur de la carte SIM

: ORANGE

Numéro d'appel Identification (ICCID) : +32470704379 (fourni par les enquêteurs)

Code PIN/PUK

89320298120218935090 (fourni - correct)/ (non fourni)

Numéro IMSI

206105500944350

Carte mémoire

Remarque:

: NON

PV n° 516867/2019 Notice CH.60.L2.011647/2019

Avenue Emile Rousseaux, 38 - 6001 Marcinelle

(T) +3271291322 - (F) +3222068654

L'extraction s'est déroulée sans incident. Les extractions logique avancée et Filesystem se sont déroulées sans incident. Ces extractions Nous ont permis de récupérer notamment les SMS, les contacts, la navigation Internet, les conversations Facebook Messenger et WhatsApp, les images/vidéos. Les données de la carte SIM ont été extraites et rajoutées au rapport d'extraction.

Extraction des données d'un téléphone mobile (Item eCase 02)

Description du matériel :

Propriété de

DENGUR Mustafa

. Marque APPLE

Modèle Numéro IMEI Code Verrou

: MQ6J22D/A (Iphone 8) : 359497085812472

: (fourni - correct)

Emetteur de la carte SIM

BASE

Numéro d'appel

(non relevable : GSM éteint et pas de code PIN)

Identification (ICCID)
Code PIN/PUK

: 89320267240009094410 : (aucun)/ (non fourni)

Numéro IMSI

206105500944350

Carte mémoire

NON

Remarque:

L'extraction s'est déroulée sans incident. Les extractions logiques avancées et Filesystem se sont déroulées sans incident. Ces extractions Nous ont permis de récupérer notamment les SMS, les contacts, la navigation Internet, les images/vidéos. Les données de la carte SIM ont été extraites et rajoutées au rapport d'extraction.

Extraction des données d'un téléphone mobile (Item eCase 03)

Description du matériel :

Propriété de

DENGUR Mustafa

Marque

SAMSUNG

Modèle

: J3

Numéro IMEI

:355892091153883101

Code Verrou

(aucun)

Emetteur de la carte SIM

: ORANGE

Numéro d'appel

:+32498707994 (fourni par les enquêteurs)

Identification (ICCID)

: 89320269140109194290 : (fourni - correct)/ (non fourni)

Code PIN/PUK Numéro IMSI

206104500959442

Carte mémoire

NON

Remarque :

L'extraction s'est déroulée sans incident. Les extractions physique et Filesystem se sont déroulées sans incident. Ces extractions Nous ont permis de récupérer la totalité des données et notamment les SMS, les contacts, la navigation Internet, les conversations Facebook Messenger et Snapchat, les images/vidéos. Les données de la carte SIM ont été extraites et rajoutées au rapport d'extraction.

Renseignements

Remettons aux enquêteurs, pour destination idoine, le média de l'autorité contenant les données extraites des différents objets analysés.

POLICE JUDICIAIRE FEDERALE ARR JUD CHARLEROI - 6579 RCCU

Avenue Emile Rousseaux, 38 - 6001 Marcinelle

PV n° 516867/2019 Notice CH.60.L2.011647/2019

(T) +3271291322 - (F) +3222068654

Après examen, le matériel examiné est remis, dans son état d'origine, aux enquêteurs pour suite d'enquête et toute autre suite qu'ils jugeront utile.

Remettons aux enquêteurs une copie du présent Procès-verbal.

Procès-Verbal clos le 03-01-2020 Dont Acte;

BASTIN FRANK,